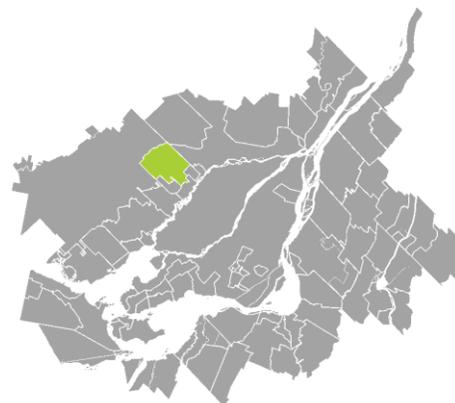




Blainville

- 1^{ère} détection de l'agrile en 2014
- 2 078 frênes publics
- 19 frênes abattus en 2016-2017
- Voies de valorisation : sciage mobile (planches pour différents usages), amendement de sols agricoles, compost, paillis



La Ville de Blainville, située dans la MRC de Thérèse-De Blainville, traite tous les frênes publics hors boisés qu'il est possible de traiter, si bien que ses besoins en abattages liés au passage de l'agrile sont actuellement négligeables. Au cours de la saison d'abattage 2016-2017, 19 frênes ont été abattus mais seulement six d'entre eux l'ont été à cause de l'agrile du frêne. Trois frênes avaient été abattus en 2015-2016 et deux en 2014-2015. La Ville valorise malgré tout le bois des frênes comme elle le fait avec le bois des autres essences, et ce, depuis bien avant l'arrivée du ravageur. La municipalité ne réglemente pas la destination du bois des frênes privés, mais elle offre un service de ramassage de branches contribuant à limiter la dispersion de l'insecte.



Activité de sciage du bois urbain
© Ville de Blainville

Abattage et débardage

La compagnie d'abattage retenue possède une expertise en génie forestier et valide sur le terrain le choix des arbres à abattre effectué par la Ville.

Elle a la capacité de couper les arbres en billes, de les charger et de les transporter jusqu'au site d'entreposage. Environ 75 arbres publics de différentes essences doivent être abattus chaque année sur le territoire. Les frênes privés devant être abattus ne sont pas pris en charge par la municipalité.



Les planches sciées serviront à fabriquer notamment des décors d'Halloween et de Noël et des bacs à fleurs.
© Ville de Blainville

Entreposage

Tous les copeaux et les billes sont entreposés sur un site municipal qui accueillera le futur écocentre.

Transport

C'est la municipalité qui se charge de transporter les copeaux vers le lieu de valorisation finale, soit le site de compostage Mironor ou encore des terres agricoles à proximité. En ce qui concerne les planches, nul besoin de les transporter, car elles sont sciées et séchées sur place.



Bacs à fleurs fabriqués avec du bois issu des abattages d'arbres publics.
© Ville de Blainville



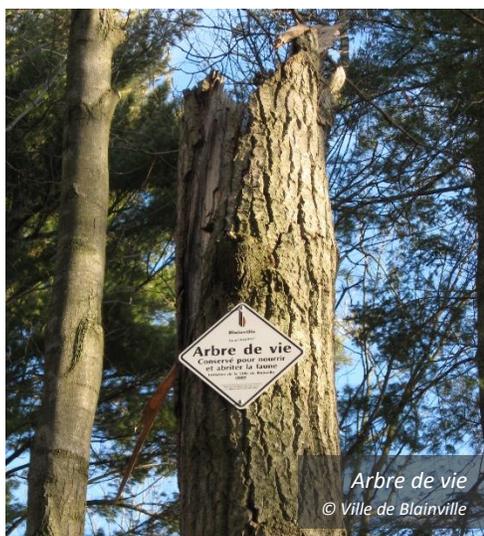
Transformation

Les billes de toutes les essences sont accumulées pendant deux ou trois ans avant d'être taillées en planches à l'aide d'une scierie mobile. Les planches sont empilées et séparées par des baguettes afin d'être séchées sur place. Même si le bois des billes est parfois sec et de piètre qualité à cause du temps d'entreposage à l'extérieur, il comble tout à fait les besoins identifiés par la municipalité. En effet, Blainville utilise ses planches de bois pour fabriquer ses décors de maison hantée, ses décorations de Noël, des bacs à fleurs et la clôture du parc équestre, notamment.

Une partie des branches collectées via le service municipal de ramassage de branches est broyée par une compagnie externe sur le site d'entreposage. Les copeaux sont ensuite utilisés comme paillis par la Ville, acheminés à des agriculteurs à proximité ou encore envoyés chez Mironor, qui les reçoit gratuitement et les intègre à son processus de compostage.

La balance des branches des citoyens, collectées et déchetées en copeaux par la compagnie, est vendue comme source d'énergie (biomasse) à des entreprises locales qui utilisent cette forme de chauffage.

Finalement, certains arbres morts ou malades sont ébranchés, mais laissés debout. Ces arbres de vie, sans danger pour les citoyens, hébergent diverses espèces d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, de champignons et de plantes tout au long de leur lent processus de décomposition. Cependant, aucun frêne n'est transformé en arbre de vie car il pourrait demeurer un foyer d'infestation après une telle opération.



Coûts et gains

Scier occasionnellement les billes des arbres abattus de toutes les essences comporte un coût. Cependant, la Ville estime qu'elle fait un gain social en utilisant du bois local pour ajouter une plus-value à différents projets municipaux. Par exemple, la disponibilité du bois crée un prétexte et un engouement pour décorer davantage à l'Halloween et à Noël.

En ce qui concerne les copeaux, la Ville a déboursé 53 \$ la tonne en 2016 (29 850 \$ pour 567 tonnes) pour le déchetage. Les agriculteurs partenaires et l'entreprise de compostage prennent gratuitement des copeaux, mais la Ville doit assumer le transport de cette matière. La compagnie qui abat les arbres publics ainsi que l'entreprise qui effectue une partie de la collecte des branches sont responsables quant à elles de se départir des copeaux produits.

Facteurs de succès

- La stratégie de valorisation était en place avant l'arrivée de l'agrile; nul besoin donc d'en élaborer une dans l'urgence.
- Étant donné le grand volume de frênes traités, l'arrivée de l'agrile n'a pas bousculé la stratégie de valorisation déjà éprouvée.
- La création de liens avec les agriculteurs locaux utilisateurs des copeaux de bois a permis l'établissement d'un réseau informel gagnant pour les deux parties.

Trucs et conseils

- Traiter un grand nombre de frênes permet d'avoir une stratégie stable et d'éviter les abattages massifs et la gestion du bois qui en découle.
- Il est intéressant de tester le sciage de billes vieilles, car le bois pourrait être tout à fait convenable pour certains usages.